



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°22-109

Séance du 18 Novembre 2022

Date de convocation : 14/11/2022 L'an 2022, le 18 Novembre 2022 à 14h30, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,
Administrateurs présents : 12/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni
Administrateurs votants : 15/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 12/17

Pouvoirs : 3/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON ; Mme BLET ; Mme DARIES ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M. PIERRE ; M. MUSSARD ; M. FLEISCH. ; Mme MAUDUIT ; Mme LEVAVASSEUR et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY à Mme QUINTON ; Mme LE CORRE à M. FLEISCH.

Étaient absents excusés : M. OREAL ; Mme BECARD.

Tome 1 - N°22-109 - OBJET : Convention entre l'Association Tsigane Habitat et le Centre Communal d'Action Sociale de Tours en vue de mettre à disposition un local.

L'établissement Tsigane Habitat de l'association SOLIHA Centre-Val de Loire est une structure spécialisée dans l'habitat social et dans l'accompagnement global de Citoyens Français Itinérants (CFI) ou Gens du Voyage. Cet établissement s'appuie sur une équipe de professionnels composée d'une direction, d'un pôle études et d'une équipe d'intervention sociale.

L'atout principal de Tsigane Habitat réside dans sa proximité territoriale avec les CFI. C'est dans ce cadre qu'une convention est proposée entre l'Association Tsigane Habitat et le Centre Communal d'Action Sociale en vue de mettre à disposition un local au sein du CCAS pour la réalisation d'entretiens.

En effet, il apparaît que réaliser des entretiens sur les aires d'accueil peut parfois poser des problèmes de confidentialité et de discrétion, notamment quand les situations sont complexes. Bénéficiaire d'un lieu neutre pallie donc en partie ces difficultés. En outre, la proximité du CCAS avec l'aire de Tours située route du Pont aux Oies apporte une plus-value certaine en évitant aux CFI des déplacements importants. Enfin, le CCAS trouve son intérêt dans cet accueil à travers la participation au réseau partenarial local et dans sa volonté d'ouverture à tout citoyen présent sur Tours.

Le CCAS souhaite donc mettre à disposition la Salle Coluche qui se situe à l'entrée du Service Insertion et Action Sociale un vendredi après-midi tous les quinze jours, sans demander de contrepartie financière.

Les administrateurs autorisent Madame La Vice-Présidente à signer la convention entre l'Association Tsigane Habitat et le Centre Communal d'Action Sociale de Tours en vue de mettre à disposition un local et à signer tout avenant qui modifierait l'article 2 relatif à la durée et au temps d'utilisation.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

